



Commune de SAINT-BAUZILE
Département de l'ARDECHE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL N° 6**

Séance du mardi 25 juin 2024

Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Procuration
Michel HEYRAUD	X			
Jean-Paul AUGIER	X			
David BOULLANGER	X			
Maxime CARTE	X			
Jérôme GRIMAUD	X			
Elodie KOPEC	X			
Karinne NEGRE	X			
Marie-Pierre REYNIER	X			
Bernard ROSSETTI	X			
Laetitia TAMBAU	X			
Nicolas ZANANDREIS			X	

Secrétaire de séance : Jean-Paul AUGIER

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire au sein du Conseil Municipal. Jean-Paul AUGIER s'est désigné pour remplir cette fonction.

Lecture du dernier procès-verbal (28 mai 2024) et approbation à l'unanimité des votants.

A l'ordre du Jour :

1- 2024-021 : DELIBERATION PORTANT SUR LA CHARTE DE PARTENARIAT AVEC LE COLLECTIF ASSOCIATIF « GREFFE+ »

Suite à la présentation de Madame Marie-Pierre REYNIER sur l'opération de sensibilisation des greffes dans les villes et villages dénommée « VADO » lancée en janvier 2023 par le collectif associatif «Grefe+ »,

Dans le cadre de la politique de soutien à la vie associative,

Considérant l'importance du don d'organes et le souhait de la commune de Saint-Bauzile de soutenir cette cause et d'en faire la promotion,

Le Maire propose de s'associer à la démarche en faisant de Saint-Bauzile un village ambassadeur du don d'organes par la signature d'une charte de partenariat avec le collectif Greffes+ et l'apposition de 2 panneaux en faveur du don d'organes à l'entrée et à la sortie du centre-bourg;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à:

DECIDE de s'engager dans la promotion en faveur du don d'organes en faisant de Saint-Bauzile un village ambassadeur du don d'organes.

AUTORISE le Maire à signer la Charte « Village Ambassadeur du Don d'Organes » aux côtés du collectif Greffe+.

DIT que les crédits seront imputés au compte 65748 "Autres personnes de droit privé" pour l'achat de 2 panneaux d'information à hauteur de 167,47 euros.

AUTORISE le Maire à prendre toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour information, une inauguration pour la pose des panneaux sera célébrée à une date ultérieure et la presse sera contactée.

2- BAR DU VILLAGE

Le dossier de permis de construire a été déposé par l'architecte le 4 juin, en attente d'instruction pour incomplétude.

Monsieur le Maire et Monsieur ROSSETTI doivent rencontrer l'architecte le mercredi 26 juin.

3- FESTIVITES ET CEREMONIES

3.1 Bilan des préalables du 05 juin

Bilan positif : 180 spectateurs (plus que l'année précédente) et prestations acrobatique et humoristique du duo d'artistes très appréciées par le public.

3.2 Fête de départ Jean-Michel RAVEL - 02 juillet 2024

Invitations envoyées, bon cadeau à commander à hauteur de 150 euros.

Madame Karinne NEGRE sera la maîtresse de cérémonie de la fête de départ de Monsieur RAVEL.

Discours attendus des maires du RPI.

Les élus se portent volontaires pour le service des boissons.

3.3 Exposition temporaire Monika RIETHMUELLER - du 09 juillet au 14 juillet

Vernissage le mardi 9 juillet à 19 h à la salle polyvalente.

Présence confirmée de la presse. Liste des invités établie et invitations envoyées.

Boissons organisées.

3.4 14 juillet

Invitations envoyées pour l'apéritif à 11 h 30 à la salle polyvalente.

3.5 Cafés littéraires 2024

Dimanche 13 octobre 2024 au matin sur le même principe que l'année précédente.

Le service d'un traiteur sera sollicité et la salle polyvalente réservée.

4- PERSONNEL

4.1 Congés annuels secrétaire de mairie

Du lundi 29 juillet au vendredi 16 août.

L'information sera diffusée sur les pages FB et publiée à l'entrée du secrétariat.

4.2 Congés été service technique

Romain : congés paternité du 12/08 au 26/08 puis du 16/09 au 23/09.

Pas de congés prévus pour Eric ROMESTANT ; ayant débuté le 01/06.

4.3 CDD agent de surveillance périscolaire 2024/2025

Monsieur Pascal ROUBY est embauché en CDD du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025, afin de faire la surveillance périscolaire de l'école pour la période scolaire 2024/2025.

5- ELECTIONS LEGISLATIVES

1^{er} tour le dimanche 30 juin et 2nd tour le dimanche 7 juillet.
Ouverture du bureau de vote : de 8 h à 18 h. Planning des permanences en pièce annexe.

6- AUTRES

6.1 Conseil d'Ecole : 13/06 à 18 H 00- St Lager-Bressac

Madame Karinne NEGRE fait un compte-rendu de la réunion : l'effectif total des écoles du RPI pour la rentrée 2024/2025 est de 178 élèves - 71 à Saint Vincent-de Barrès, 43 à Saint-Bauzile et 64 à Saint Lager-Bressac.

Monsieur David BOULLANGER, présent en qualité de parent d'élève, rajoute que la problématique avec la classe de CE1 avait été bien gérée.

6.2 Liste des élèves en CM2 qui devraient passer en 6^{ème} à la rentrée 2024/2025

Noé DESPRES
Emma JOUNEL
Rafael MARCELO
Marie Apolline PRUDHON
Lou-Ann TOILLON

Le Conseil Municipal convient de la date du samedi 7 septembre à 10 h dans la salle du conseil pour la cérémonie de la remise des dictionnaires.

Madame Karinne NEGRE s'occupe de commander les dictionnaires et la secrétaire de mairie se charge de prévenir les parents d'élèves et la presse.

6.3 Réunion Action Sociale – CCA ARC 18/06/2024 à 17 h 30

Aucun élu-membre du CAS n'a pu y assister en raison de l'horaire : Madame Karinne NEGRE se propose de participer dorénavant aux réunions en qualité d'élue-référente de l'action sociale au sein de la CC ARC.

6.4 Prochains conseils municipaux

Mardi 27 août 2024 à 20 h
Mardi 24 septembre à 20h
Mardi 12 novembre à 20h.

7- QUESTIONS DIVERSES

Madame Marie-Pierre REYNIER s'interroge sur la commémoration du 11 novembre cette année. Suite aux travaux de réparation du monument aux morts, Monsieur le Maire annonce que la commune pourra rendre hommage aux morts pour la France lors d'une cérémonie commémorative, après la réfection des gravures prévue en août.

Commission déchets à CC ARC le jeudi 27/06 à 18h30 mais aucun élu n'a pu être présent.

Prochain conseil municipal le 27 août à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance. Séance levée à 21h40.

Michel HEYRAUD
Maire

Jean-Paul AUGIER
Le Secrétaire de séance

